(https://gouv /coronavirus)

L'essentiel de l'actualité

(/info-coronavirus-covid-19/production-de-masques-barriere)

Masques

(/info-coronavirus-covid-19/II. s-rapatriements-et-departs)

Rapatriements et départs

(/info-coronavirus-c ovid 19/infos-economie)

Économie

(/info-coronavirus-c /infos-travailemploi)

Travail, emploi

(/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-coronavirus-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/info-covid-19/

Prévention, dépistage

(/info-coronavirus-collidarite)

Solidarité

(/info-coronavirus-covid-19/infos-soignants)

Soignants

(/info-coronavirus-covid-19 oe sonnes-en-quatorzaine)

Personnes en quatorzaine

(/info-coronavirus-covid-19/infos-scolarite-formation)

Scolarité

(/info-coronavirus-coviru 9/infos-transports)

Transports



Main facts

(/info-coronavirus-covid-

Vidéos Dépliants Affiches

(/info-coronavirus-covid-19/espa spresse-coronavirus-covid-19)

Espace presse

Mise à jour : Mardi, 23 juin, 2020 - 17:53

Point sanitaire

Mardi 23 juin : 142 tests de dépistage ont été effectués aujourd'hui. Ils se sont tous révélés négatifs. Les personnes présentant des **symptômes grippaux** (toux, fièvre, etc.) doivent consulter leur médecin traitant qui les orientera au besoin vers un **centre de dépistage du Covid-19.**

21

cas confirmés (dont 21 ont quitté l'unité Covid-19 de l'hôpital)

0

patient en réanimation

8 231

tests réalisés depuis le 18 mars

324

personnes en quatorzaine dans un hôtel

L'essentiel de l'actualité

Les **mesures en vigueur jusqu'au 14 juin** pour éviter la propagation du virus en Nouvelle-Calédonie **sont levées depuis lundi 15 juin.** Les compétitions sportives sont autorisées, les discothèques peuvent ouvrir normalement, le port du masque n'est plus obligatoire, etc.

La quarantaine obligatoire des passagers qui arrivent en Nouvelle-Calédonie est ramenée à quatorze jours dans un hôtel réquisitionné par le gouvernement. La période de sept jours supplémentaires de confinement strict à domicile est supprimée à compter du 18 juin. Cette mesure s'applique à tous, y compris à celles et ceux qui effectuent à présent leur troisième semaine de confinement à domicile. Ces personnes sont autorisées à circuler librement.

Arrêté 2020-7654 du 17 juin 2020.pdf (https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/arrete_conjoint_pgnc_et_hc_modifiant_larrete_ndeg_2020-6076_du_5_mai_2020.pdf)

Les vols réguliers internationaux au départ et à destination de la Nouvelle-Calédonie sont suspendus jusqu'au 31 juillet 2020. Les vols de rapatriement des résidents calédoniens se poursuivent. Ils sont programmés en fonction de la capacité d'accueil en quatorzaine hôtelière (600 places) et des critères de priorité établis par le gouvernement. À leur arrivée, tous les passagers sont soumis à une quatorzaine obligatoire dans un hôtel réquisitionné.

Un formulaire de signalement (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSeIMH1R61LVqaHojuVnfCY_-DSBvsdrr permet de recenser **ceux qui ne se sont pas encore manifestés:** PLUS D'INFOS, CLIQUER ICI. (https://gouv.nc/info-coronavirus-covid-19/infos-rapatriements-et-departs)

Les personnes qui souhaitent quitter la Nouvelle-Calédonie sont invitées à signaler leur intention de départ. Un formulaire étudiants calédoniens au départ (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQLSdmtYhKY-9uHW8f6H a été créé pour recenser les étudiants calédoniens qui devront se rendre en Métropole ou à l'étranger dans les prochains démarrer poursuivre cursus à la rentrée 2020-2021 mois ou leur Un formulaire "personnes autres qu'étudiants calédoniens" au départ (https://docs.google.com/forms/d/e/1FAlpQl a été créé pour recenser les autres personnes qui souhaitent quitter la Nouvelle-Calédonie prochainement pour se rendre en Métropole ou à l'étranger.

Rapatriements en Nouvelle-Calédonie et départs de Nouvelle-Calédonie, pour trouver TOUTES LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS : CLIQUER ICI (https://gouv.nc/toutes-vos-questions-sur-les-rapatriements-en-nouvelle-caledonie-et-les-departs-de-nouvelle).

Certaines mesures de prévention ont été assouplies. Les passagers en provenance de Wallis-et-Futunaterritoire exempt de cas positif au Covid-19, sont dispensés des mesures de quarantaine obligatoire à leur arrivée en Nouvelle-Calédonie (quatorzaine dans un hôtel réquisitionné); les vols Aircalin à destination et en provenance de La Tontouta sont autorisés à retrouver leurs capacités standards définies par le transporteur, sans mesures de distanciation sont maintenues pour les vols entrants.

- Arrêté 2020-6982 du 5 juin 2020.pdf (https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/arrete_du_5_juin_2020_-_fin_de_quarantaine_pour_wf_et_avions_au_depart_a_pleine_capacite.pdf)
- Arrêté 2020-7654 du 17 juin 2020.pdf (https://gouv.nc/sites/default/files/atoms/files/arrete_conjoint_pgnc_et_hc_modifiant_larrete_ndeg_2020-6076_du_5_mai_2020.pdf)

NUMÉROS UTILES

En cas de symptômes : contactez votre médecin traitant ou appelez le 15

Questions sanitaires: 05 02 02 (8 h - 16 h 30 du lundi au vendredi les jours ouvrables)

Questions relatives aux rapatriements: 05 05 05 ou depuis l'étranger +687 207 714 (8 h - 18 h, du lundi au vendredi les jours ouvrables) ou rapatriementcovidnc@gouv.nc (mailto:rapatriementcovidnc@gouv.nc)

Centralisation des dons des entreprises et commerces : 23 20 78 ou 71 56 55 (8 h - 12 h) ou collectededons@gouv.nc (mailto:collectededons@gouv.nc)

Textes réglementaires

Sur www.juridoc.gouv.nc (http://www.juridoc.gouv.nc/), la rubrique **État d'urgence sanitaire-Covid-19** est dédiée aux diverses mesures réglementaires adoptées par l'État et/ou par la Nouvelle-Calédonie dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire.

Cette rubrique est accessible via **Textes législatifs et réglementaires - versions consolidées** puis **Organisation institutionnelle de la Nouvelle-Calédonie**.

© Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie - 8, route des Artifices - BP M2 - 98849 Nouméa CEDEX - Mentions légales (/mentions-legales)